

A.X.I.S

Société par actions simplifiée
Au capital de 60.000 euros
Siège social : LD LA FENNETRIE 37500 MARCAY
R.C.S Tours 397 699 174
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES
DU 31 JANVIER 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
LE TRENTE ET UN JANVIER
A DIX HEURES,

Les associés de la société A.X.I.S, société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros, dont le siège social est situé LD LA FENNETRIE 37500 MARCAY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Tours sous le numéro 397 699 174, (ci-après la « **Société** »), se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social.

Chaque associé a été convoqué par le Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Compte tenu de l'ordre du jour de l'assemblée et de la nature des délibérations proposées dans les conditions prévues par la loi, les règlements en vigueur et les statuts de la Société, le présent procès-verbal mentionne les associés qui sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

Sont présents :

- MONG, propriétaire de 1.120 actions ;
- CAMINO, propriétaire de 280 actions ;
- TRADEC, propriétaire de 1.400 actions ;
- PROCOM'FINANCES, propriétaire de 1.200 actions.

Total des parts des associés présents ou représentés : quatre mille (4.000) actions sur les quatre mille (4.000) actions composant le capital social.

Le Président PROCOM'FINANCES est également présent.

PROCOM'FINANCES préside la séance en qualité de Président associé.

Le Président de séance constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, il déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés ;

DS
JB

DS
JB

- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée ;
- les statuts de la Société ;

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président de séance de l'assemblée rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- lecture du rapport du Président ;
- prise d'acte de la démission de CAMINO de ses fonctions de Directeur Général ;
- questions diverses ;
- pouvoirs en vue des formalités.

Puis le Président de séance donne lecture du rapport du Président et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance de l'Assemblée Générale met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

(Prise d'acte de la démission des fonctions de Directeur Général de CAMINO)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prennent acte de la démission de CAMINO de ses fonctions de Directeur Général, avec effet au 31 janvier 2025.

L'Assemblée Générale dispense CAMINO de l'application de tout préavis.

L'Assemblée Générale donnent quitus à CAMINO de l'ensemble de sa gestion au titre de son mandat de Directeur Général et l'en remercie.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

(Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

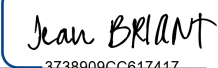
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

* *
*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Président.

Le présent procès-verbal de l'assemblée générale des associés sera mentionné sur le registre des délibérations, et un exemplaire original signé sera conservé dans les archives sociales.

DocuSigned by:

3738000CC617417...
PROCOM'FINANCES
représentée par TRADEC
Représentée par Monsieur Jean BRIANT
Président

DocuSigned by:

3738000CC617417...
PROCOM'FINANCES
Représentée par TRADEC
représentée par Monsieur Jean BRIANT
Président de séance